



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ  
D'ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET  
COORDINATION (OPC) POUR LA  
RESTRUCTURATION ET L'EXTENSION DU  
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF GEORGES  
POMPIDOU A VINCENNES, PASSE AVEC LA  
SOCIÉTÉ CRX CENTRE**

**DÉCISION N° DM-25-199  
EN DATE DU 16 JUIN 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°DM-23-286 du 12 juillet 2023 de signer le marché d'ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) pour la restructuration et l'extension du centre culturel et sportif Georges Pompidou à Vincennes (notifié le 24/07/2023) ;

**VU** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 15 mai 2025 donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°1 ;

**CONSIDÉRANT** que l'acte modificatif n°1 a pour objet de notifier au titulaire CRX CENTRE différents éléments relatifs à l'organisation de la maîtrise d'ouvrage de l'opération (mise en place d'un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la société EGIS CONSEIL, évolution du périmètre du mandat d'EGIS CONSEIL suite à l'arrêt de la mission de l'AMO SETEC, précisions sur le périmètre actuel d'intervention d'EGIS CONSEIL).

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société CRX CENTRE, sise 14, avenue George Gershwin – 63200 RIOM, représentée par Monsieur Olivier COLLONGE, Gérant, l'acte modificatif n°1 du marché d'ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) pour la restructuration et l'extension du centre culturel et sportif Georges Pompidou à Vincennes.

L'acte modificatif n°1 n'a aucune incidence financière sur le montant du marché public.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20250616-lmc1H13146H1-AR Date de réception en Préfecture : 16/06/2025 Date de Publication : 16/06/2025
--

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250616-Imc1H13146H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 16/06/2025  
Date de Publication : 16/06/2025